



25 août 2021

## TRAVAUX PREPARATOIRES RUE JEAN JAURES

Depuis 2019, Noisy-le-Sec se prépare à accueillir les travaux de prolongement du T1 avec plusieurs chantiers concessionnaires sur plusieurs secteurs de la ville dont la rue Jean-Jaurès.

### Les travaux concessionnaires

Ils sont exécutés directement par les propriétaires ou gestionnaires des différents réseaux (Enedis, GRDF, Orange) pour adapter leurs installations avant la construction de la plateforme du tramway.

### Un balisage commun pour plusieurs chantiers

Bien que chaque concessionnaire soit maître d'ouvrage de son chantier, le Département de la Seine-Saint-Denis structure autant que possible les interventions rue Jean Jaurès, en les **regroupant dans un balisage commun, par « 1/2-chaussée »**. Autrement dit, il délimitera les zones de chantier et **accueillera sous son emprise les différents intervenants**. L'organisation sera ainsi plus stable et ordonnée.

### Une vie de quartier préservée au maximum

Ce balisage commun répond à une volonté de minimiser l'impact de ces travaux auprès des riverains et des commerçants en mutualisant les interventions par côté de rue.

#### > La semaine prochaine dans votre quartier

Après l'étape préparatoire cet été, l'installation commune peut démarrer. Ainsi, dès le 31 août, le balisage actuel sera retiré. Cette même semaine seront installées **les nouvelles emprises sur l'ensemble du côté impair de la rue**.

#### > Configuration des travaux côté impair jusqu'à la fin de l'année

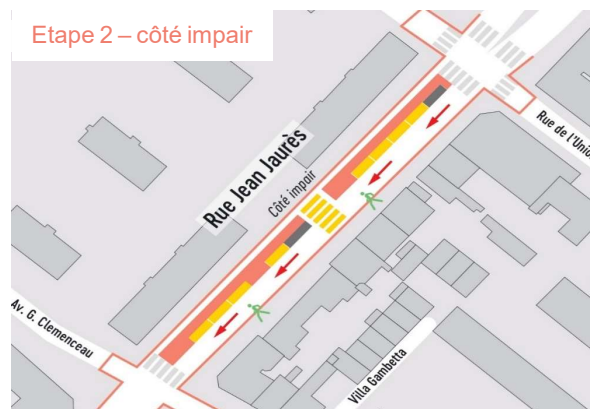
Le balisage :

- des Glissières Béton Armé pour délimiter la zone circulée de la zone de travaux,
- des barrières d'un mètre de hauteur surmontées de grillage devant les commerces.

La circulation des piétons et des véhicules :

- une voie de circulation unique pour l'ensemble des véhicules (y compris les bus),
- des places de stationnement et de livraisons présentes au centre de la voie,
- des passages piétons à chaque carrefour et au milieu de chaque portion,
- des arrêts de bus adaptés,
- le trottoir côté impair est réduit provisoirement à 1 mètre et permettra l'accès aux commerces et aux habitations. Pour plus de sécurité, il est recommandé d'utiliser celui côté pair.

A l'issue de cette phase de travaux, l'emprise sera ensuite installée côté pair de la rue pendant environ trois mois.



- Emprise travaux
- Travaux concessionnaires côté impair
- Passage piéton provisoire
- Places de livraison
- Places de stationnement provisoires
- Sens de circulation

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe projet

Pour tout savoir sur le projet  
[t1bobigny-valdefontenay.fr](http://t1bobigny-valdefontenay.fr)  
[t1vdf@seinesaintdenis.fr](mailto:t1vdf@seinesaintdenis.fr)

Les agents de proximité à votre écoute :

Saïd [said@t1bobigny-valdefontenay.fr](mailto:said@t1bobigny-valdefontenay.fr) 07 79 82 05 93  
Sonia [sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr](mailto:sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr) 06 14 30 94 96